Limoges : un migrant clandestin algérien, sous le coup d'une OQTF, mis en examen pour un viol commis sur une femme âgée de 66 ans, après s'être introduit à son domicile

21/02/2023 à 21h14



D'après nos informations, un sans-domicile fixe algérien a été mis en examen, mercredi 15 février, pour un viol commis sur une retraitée en novembre dernier à Limoges (Haute-Vienne).

Né le 28 janvier 2001 en Algérie, le prévenu purgeait une peine de six mois d'emprisonnement à la maison d'arrêt de Limoges pour avoir commis un vol avec violences le 1er décembre 2022. Le prévenu était sans-domicile fixe, connu sous diverses identités pour vols avec violences, utilisations frauduleuses de cartes volées, et cessions de drogues. Il faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Ce sont des tests ADN ainsi que la proximité géographique entre le lieu du vol et le domicile de la femme violée qui ont permis d'identifier le suspect.

En effet, la veille du vol, soit le 30 novembre, le suspect s’était présenté au domicile de la victime, une dame retraitée âgée de 66 ans, pour demander un verre d’eau. C’est là qu’il l’aurait violée.

Mercredi 15 février, formellement identifié, le suspect a été extrait de sa cellule de la maison d’arrêt de Limoges, placé en garde à vue, puis présenté à un juge d’instruction. Il a reconnu être l’auteur du viol, mais n’a pas été en mesure d’expliquer son geste, sinon par une prise excessive de médicaments qui aurait altéré son discernement. Il a été mis en examen et placé en détention provisoire.

Valeurs